



Heures supplémentaires dans le contrat de travail

Par **JC26**, le **25/11/2008** à **15:15**

Dans le cas où un contingent d'heures supplémentaires est précisé explicitement dans un contrat de travail, ces heures peuvent-elles être unilatéralement supprimées par l'employeur pendant une période donnée sans recours possible du salarié ?